

FRANÇOISE DUMONT,
présidente de la LDH

Face aux tempêtes, un seul cap: nos **fondamentaux**

Des familles poussées sur les routes de l'exil mais contenues derrière des murs dressés en toute hâte, des attentats qui sèment l'horreur et l'effroi sur notre sol, des résultats électoraux qui dévoilent l'impact grandissant de thèses que l'on croyait à jamais discréditées, un gouvernement qui se réfugie dans des postures sécuritaires et des recompositions « nationales » hasardeuses... Sombre fin d'année ! Certes, le Front national ne va diriger aucune région et on ne peut que s'en féliciter, mais le paysage politique, tel qu'il se dessine au lendemain du second tour des élections régionales, a quelque chose d'un champ de ruines. Comme souvent, les commentateurs ont suggéré qu'au fond, tout le monde avait un peu perdu ou un peu gagné. Pourtant, le verdict livré par ces élections est aussi clair que cruel. Partout en France, l'abstention est majoritaire et près de 30 % de ceux qui continuent à se rendre aux urnes choisissent le Front national, lui offrant un record historique. Parmi les jeunes, qui s'abstiennent plus que la moyenne de la population, ce parti progresse encore. Cette montée en puissance n'est pas nouvelle, elle était déjà manifeste lors des derniers scrutins électoraux. Elle surfe sur les peurs du moment, nourries à la fois de fantasmes et d'actualité. La crainte de l'immigration, la crainte de l'insécurité, la persistance du chômage de masse, un sentiment de déclin national et d'incertitude des repères culturels, la coupure entre Paris et le reste

du pays, entre des grandes métropoles régionales et des zones semi-rurales... Tous ces problèmes qui percutent dans le vécu quotidien les termes d'égalité, de liberté et de fraternité ne se résoudreont pas avec l'invocation permanente à la « République », sur le mode du « poumon » de Toinette dans *Le Malade imaginaire*. Face aux attentats qui viennent d'endeuiller une nouvelle fois la France, la démocratie se devait de se défendre. Le gouvernement a réagi en décrétant l'état d'urgence pour trois mois, en modifiant la loi de 1955 qui le régissait, en annonçant une modification de la Constitution. Le crime n'appelle ni angélisme ni naïveté mais il ne doit pas non plus nous conduire là où les terroristes veulent nous mener : à sortir de l'Etat de droit, à renier la démocratie, à entraver l'exercice de la citoyenneté et le débat public. Force est de constater que l'état d'urgence a très vite été détourné de ses finalités annoncées. Les interdictions de manifester ont essentiellement visé le mouvement social, les assignations à résidence ont concerné des militants écologistes, et les quelque deux mille six cents perquisitions administratives effectuées n'ont, à ce jour, donné lieu qu'à l'ouverture de deux informations en matière d'antiterrorisme, et ceci sans mise en examen. Quant à la révision annoncée de la Constitution, son contenu n'est pas encore complètement connu, mais la proposition qui prévoit la déchéance de la nationalité pour les binationaux convaincus

Le crime n'appelle ni angélisme ni naïveté mais il ne doit pas non plus nous conduire là où les terroristes veulent nous mener : à sortir de l'Etat de droit, à renier la démocratie, à entraver l'exercice de la citoyenneté et le débat public.

de terrorisme, y compris ceux nés Français, valide au plus haut niveau de l'Etat l'idée qu'il y aurait deux catégories de Français. Les binationaux nés Français, qui seraient donc « *un peu moins français* », et les Français qui, n'ayant qu'une nationalité, seraient « *un peu plus français* ». Légitimer une telle vision, maintes fois dénoncée par la gauche et les démocrates, reviendrait à endosser les habits du Front national...

Rarement les responsabilités de la LDH n'auront été aussi grandes...

La « crise des réfugiés », principalement originaires de Syrie et d'Irak, a ému la France puis l'a inquiétée. Pendant longtemps, les différents pays européens se sont contentés de regarder les migrants débarquer en Grèce et en Italie, jusqu'à ce que le flux touche l'ensemble de l'Europe du Nord et de l'Est. La suite, on la connaît. Le discours dominant « *A chacun ses réfugiés, mais de préférence beaucoup pour les autres et très peu pour moi* » a nourri toutes les démagogies xénophobes, toutes les peurs du « grand remplacement », développées par l'extrême droite européenne – mais pas que par elle, hélas ! Aujourd'hui encore, il est difficile de savoir combien la France a vraiment accueilli de réfugiés et surtout dans quelles conditions. Pourtant, pratiquer réellement ce droit fondamental qu'est l'asile, c'est pratiquer l'humanité, c'est refuser de considérer ces réfugiés comme des envahisseurs ou des

marchandises illégales. Les images exposant leur détresse au grand jour ont disparu des écrans mais les drames demeurent et pendant ce temps, les gouvernements européens s'activent à consolider les frontières extérieures de l'Union européenne, quitte à complexifier l'entrée des personnes fuyant la guerre ou la répression dans leur pays. Le métier de passeur a de beaux et profitables jours devant lui !

La période est sombre et ses combats difficiles. Elle appelle à ne se laisser ni abattre par l'adversité, ni abuser par d'hypothétiques raccourcis. Pour la LDH, il n'est qu'un objectif : celui d'une démocratie vivante, active, sociale ; qu'un seul chemin : la défense inconditionnelle des droits et libertés, partout, et surtout, qu'une seule responsabilité : animer le débat public, dans toutes ses dimensions. Ces valeurs nous ont fondés ; elles sont nôtres et nous en sommes dépositaires pour l'avenir. Plus que jamais, il nous revient donc de les porter dans les rassemblements et les débats. Car face aux idées d'extrême droite, loin des renoncements et des combinaisons qui ne font qu'alimenter le désengagement citoyen, nous n'avons que nos valeurs, notre volonté de débattre et notre capacité de rassemblement. Rarement les responsabilités de la LDH n'auront été aussi grandes, et sans doute pour longtemps. ●